

Stalling voor fietsen en steps van bewoners



Cher voisin,

Tous les résidents de cet immeuble peuvent utiliser gratuitement le parking à vélos situé au niveau -1 du garage.

Votre vélo ou votre trottinette se trouve-t-il déjà dans ce local ? Ou souhaitez-vous y garer votre vélo ou votre trottinette ? Alors ce message s'adresse à vous !

À compter du 1er novembre 2026, seuls les vélos ou trottinettes munis d'un label VERT seront autorisés dans le local à vélos.

Vous pouvez obtenir unn label vert pour votre ou vos vélos ou trottinettes auprès de Paul (appartement 8F – portable 0486 83 28 58) ou de Stefan (appartement 5A – portable 0485 987 465)

Votre vélo est-il actuellement muni d'un label JAUNE ? Remplacez-le par un label VERT.

Vous n'avez pas encore de label sur votre vélo ? C'est le moment d'en demander une.

Que ferons-nous des vélos ou des trottinettes qui se trouveront dans le parking à vélos après le 1er novembre et qui n'auront pas de labeetirons donc.

Merci beaucoup pour votre collaboration.

Cordialement,



Wim Cornelis Stefan Nieuwinckel

Gerantis/Beheer Paul Boon

syndic au nom du Conseil de copropriété



Do you live in this building?
Would you like to park your bike or step in the cycle shed?
Ask Paul or Stefan for a green label.
From 1 November, we will remove any bikes or steps without a sticker or with an incorrect sticker.

English version - Nederlandse versie